

# Subvention ANS pour ton association



# Sommaire

1 Cadre général

4 Bilan actions  
financées 2025

2 Actions éligibles

5 Calendrier 2026

3 Informations  
pratiques

6 Contacts

# Cadre général

# Objectifs

Aide financière au développement de projets en faveur du développement de la pratique sportive pour toutes et tous et en regard du projet

Augmentation des actions par les clubs vers les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) / Zones de Revitalisation Rurales (ZRR)

Sanctuarisation des crédits envers les territoires d'Outre-mer

Priorisation des actions sur le dispositif ministériel

Procédure de dépôt des bilans dématérialisée via Le Compte Association



# Conditions d'éligibilité

Le dépôt des dossiers  
sur  
« Le compte asso »

Bilan des actions à envoyer avant  
toute nouvelle demande

Avoir un minimum de 10  
adhérent.e.s UFOLEP au sein  
de l'association lors du dépôt

Fédérer à l'UFOLEP tout le  
public touché lors de la  
demande de subvention

Être affilié à l'UFOLEP  
tout au long de la mise en  
œuvre de l'action

Le montant maximal de la subvention est fixé selon  
le barème suivant :

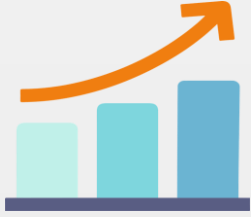
- 10 à 20 adhésions\* = 1 500€ maximum
- 21 à 40 adhésions\* = 3 000€ maximum
- 41 à 60 adhésions\* = 5 000€ maximum
- 61 et plus = pas de plafond

\* à l'Ufolep par association



# Actions éligibles

# Priorités fédérales



## Développement de la pratique

- **Éducation par le sport** (Éveil/Ufo Baby, École multisport enfants et adultes)
- **Vie sportive** (Ouverture de créneaux sportifs, et/ou organisations de rencontres sportives amicales ou compétitives)
- **Éducatif vélo** (KID BIKE/ENSEMBLE À VÉLO)
- **Activités de loisirs, de la forme et de pleine nature**
- **Inclusion des publics empêchés** (Physique ou mental)



## Promotion du sport santé

- **A mon rythme, Maison sport santé et Ufo sport santé société** (UFO3S)
- **Développement des APS à des fins thérapeutiques**



## Développement de l'éthique et de la Citoyenneté

- **Évènementiel sportif grand public et/ou publics prioritaires** (Ex : Playa tous, ufostreet, ufonature, ...)
- **Formation non professionnelle** (fédérale et secourisme)
- **Projet socio sportif**

# Développement de la pratique





# Éducation par le sport

UfoBaby

Ecole Multisports enfants et adultes

L'UFOLEP offre aux enfants un éveil à la pratique sportive dans un cadre associatif appelé « **Ufo baby** », « **Ecoles multisports** » pour découvrir des activités physiques. La **démarche éducative et ludique** permet d'appréhender par le jeu et le plaisir, la multi-activité à travers des ateliers de motricité, de coordination et de jeux d'adresse.

Le **multisport adulte** est la continuité de la pratique du multisport via la découverte et/ou pratique de multiples activités tout au long de l'année. Il peut s'agir également d'événementiel sportif spécifique.





## Vie Sportive

Plusieurs thèmes possibles comme :

- **Accueil et développement de nouvelles pratiques / sports innovants**
- **Ouverture de créneaux sportifs**
- **Organisation de rencontres amicales et/ou compétitives**
- **Conquête et fidélisation des pratiquants**
- **Sécurisation des pratiques**





# Éducatif vélo

Kid Bike  
Ensemble à Vélo

Ces dispositifs sont la réponse de l'UFOLEP et de l'Etat aux nombreux **enjeux sociétaux autour de la pratique du vélo** : mobilité (aller à l'école, au club de sport, ...), accès à une pratique sportive, lutte contre la sédentarité, éducation à la sécurité routière, respect de l'environnement





# Activités de loisirs, de la forme et de pleine nature

Les activités de loisirs, de la forme et de pleine nature, sont un enjeu fédératif majeur pour la fédération, à travers la fidélisation des pratiquant.e.s, l'événementiel et les Weekend de





## Action(s) en faveur des personnes en situation de handicap (Physique ou mental)

Expliquer les consignes autrement, plus lentement, rapprocher la cible au tir à l'arc, placer le panneau de basket-ball plus bas, etc. Quantité de solutions permettent de simplifier une situation, d'adapter un jeu. L'UFOLEP souhaite **encourager toutes les actions en faveur de l'accueil du public en situation de handicap** physique ou mental. Plus d'information dans la revue fédérale En Jeu ci-dessous.



# Sport Santé





# A Mon Rythme (AMR)

Au travers d'activités physiques et sportives, de relaxation notamment, et d'espaces de sensibilisation à la citoyenneté, à l'autonomie à travers la nutrition et l'hydratation, le dispositif A Mon Rythme propose à tous les publics un **accompagnement global, de la sensibilisation à la prise en charge individualisée**. L'UFOLEP s'engage ainsi à **accompagner et soutenir les initiatives visant à prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité** (prévention primaire) et l'accompagnement et le suivi des personnes ayant une affection de longue durée (prévention secondaire) ou une pathologie et relevant de la prescription médicale d'activité physique.

[Plus d'infos ici](#)

**A Mon Rythme**  
*je cultive mon bien-être*





## MAISON SPORT SANTÉ & UFO SPORT, SANTÉ, SOCIÉTÉ (3S)

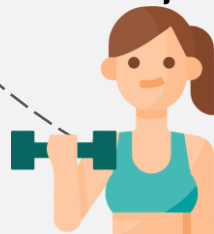
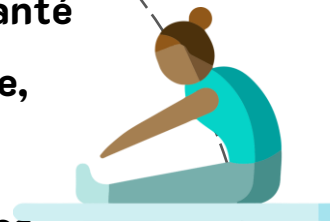
L'UFOLEP a toujours défendu l'idée d'un sport et de l'activité physique comme facteur de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel. Devenue priorité nationale, la thématique du « **Bien Être Actif** » conduit l'UFOLEP à exprimer sa volonté de **faciliter l'accès de tous les publics à une pratique adaptée** en déployant un dispositif de Maisons UFOLEP Sport Santé Société©, à destination des publics et des territoires les plus éloignés.

[Plus d'infos ici](#)





## AUTRES THÉMATIQUES SANTÉ



Le « sport santé » correspond à la pratique d'activités physiques qui contribuent à la santé du pratiquant et ayant un impact physique, psychologique et social. À cet effet, les associations sont invitées à développer des actions autour de la lutte contre les effets délétères de la sédentarité, de la prévention contre les maladies chroniques, la perte d'autonomie des personnes âgées, la lutte contre l'obésité et de l'activité physique adaptée à des fins thérapeutiques.

# Développement de l'éthique et de la citoyenneté





## Événementiel sportif grand public et/ou publics prioritaires

Chaque année, l'UFOLEP organise  
plusieurs milliers de

**manifestations sportives (Playa  
tour, Ufo'street, Ufo'nature ...)**

sur tout le territoire qui  
permettent de faire connaître ses  
activités, ses clubs, etc...

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT



## Formation non professionnelle



### Formation fédérale

La formation fédérale s'adresse aux **dirigeant.e.s, encadrant.e.s et officiels**, à travers des sessions spécifiques . [\*Plus d'infos ici\*](#)



### Secourisme

Nos sensibilisations et **formations** aux **gestes de premiers secours** doivent nous préparer à réagir face à des situations de la vie quotidienne, malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Elles illustrent et confortent la dimension citoyenne inscrite dans les projets et les engagements de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement. [\*Plus d'infos ici\*](#)



## Actions non éligibles

- **Frais de fonctionnement**
- **Actions se déroulant sur le temps scolaire (USEP)**
- **Acquisition de matériel en dehors de tout projet et d'un montant supérieur à 500€ HT**





# Informations pratiques

# Ressources

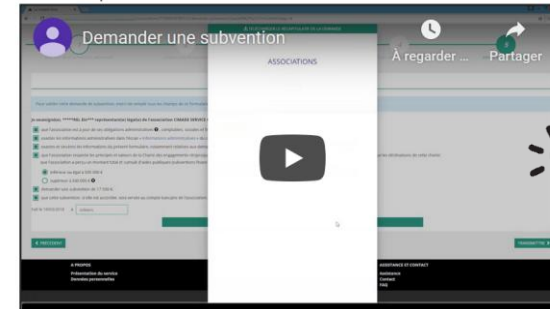
## Créer son compte

- Création du compte et ajout de votre/vos association-s dans le compte



## Déposer sa demande

- Saisie et dépôt d'une demande de subvention



## Guides utilisateurs du compte

asso

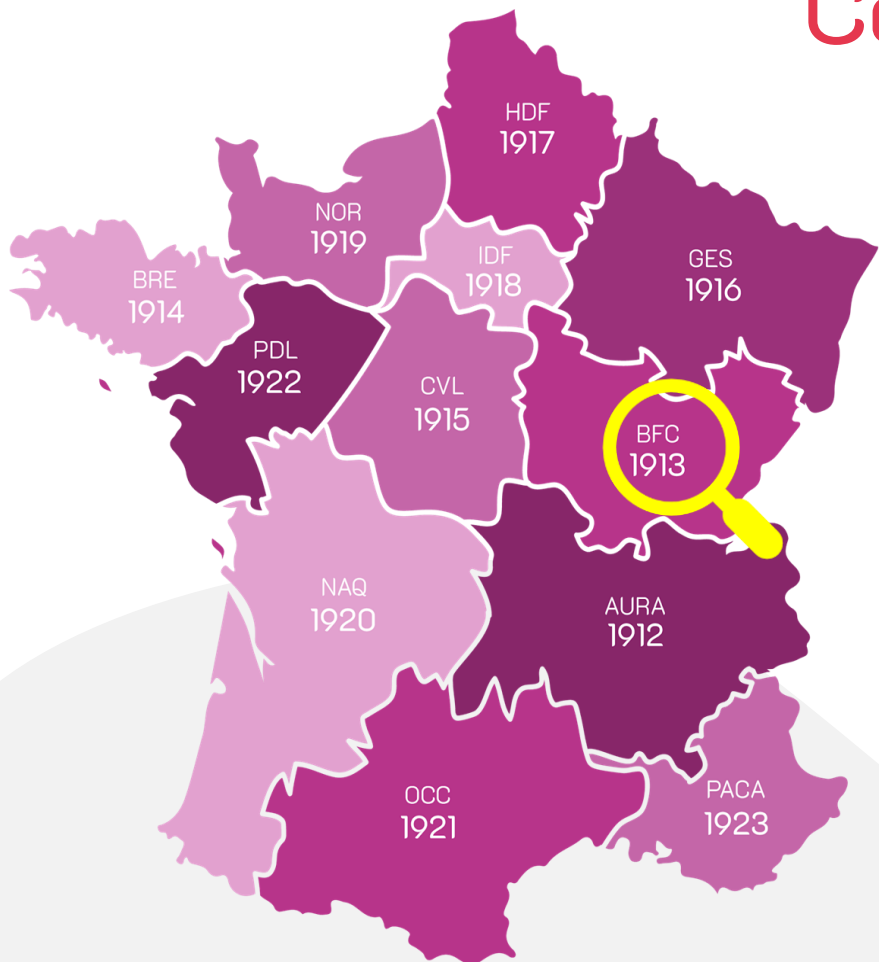


Aide pour comprendre  
Les pièces à joindre



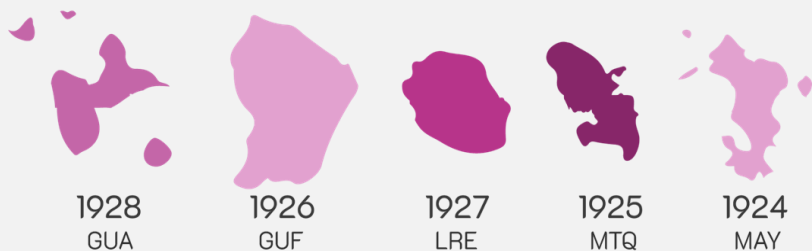
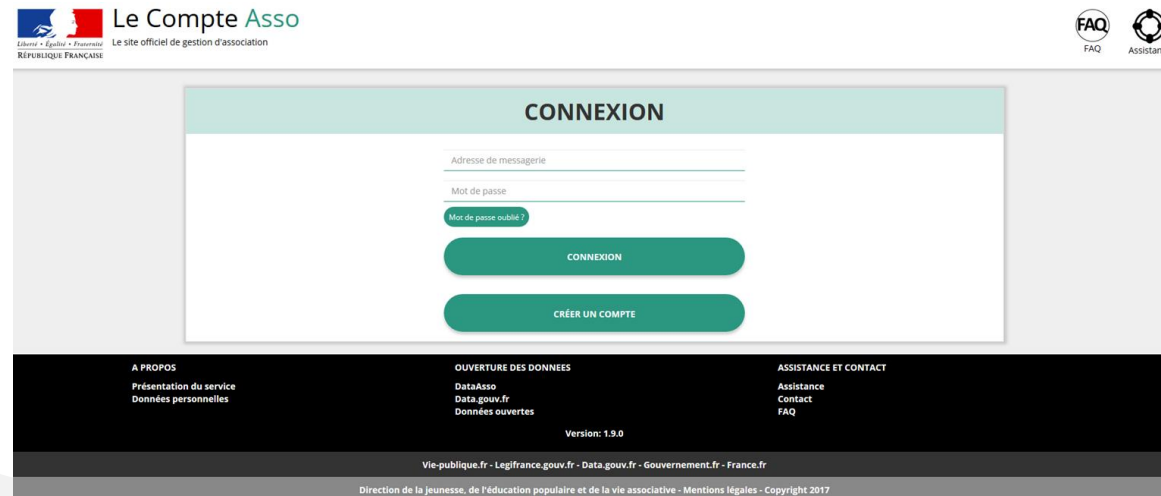
*Si vous avez la moindre  
question contactez-moi !*

# Code fiche subvention



- L'ouverture du « Le compte asso » est prévu du **07 avril 2026** au **11 mai 2026, à 18h00**
- Chaque région dispose d'une fiche avec un numéro spécifique qu'il faut connaître

## Lien compte asso





# Bilan des actions financées en 2025

# Scénarii pour le compte-rendu (CRF)

## ACTION TERMINÉE

1/ Complétude du compte-rendu comme indiqué dans [le guide](#)

2/ Intégrer les pièces justificatives comme indiqué dans le guide

3/ Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier\*

## ACTION RÉALISÉE ENTRE AVRIL ET JUIN 2026

1/ Saisir le CR quand action terminée  
Le 30 juin 2026 dernier délai

2/ Intégrer les pièces justificatives comme indiqué dans le guide

3/ Ne peut pas déposer un dossier en 2026

## ACTION QUI NE SERA PAS RÉALISÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet n'a pas été et ne sera pas réalisé

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ Demande de remboursement gérée par l'ANS

## ACTION REPORTÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet souhaite être reporté

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ // Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier\*

4/ Transmettre le CERFA final au compte asso avant le 30/06/2022

**IMPOSSIBLE**

\*La transmission de l'évaluation du dossier subventionné en N-1 se fait de manière concomitante au dépôt de la demande de subvention de l'année N.

# Ressources

## Guides utilisateurs du compte asso



### LE COMPTE ASSO

MANUEL UTILISATEUR

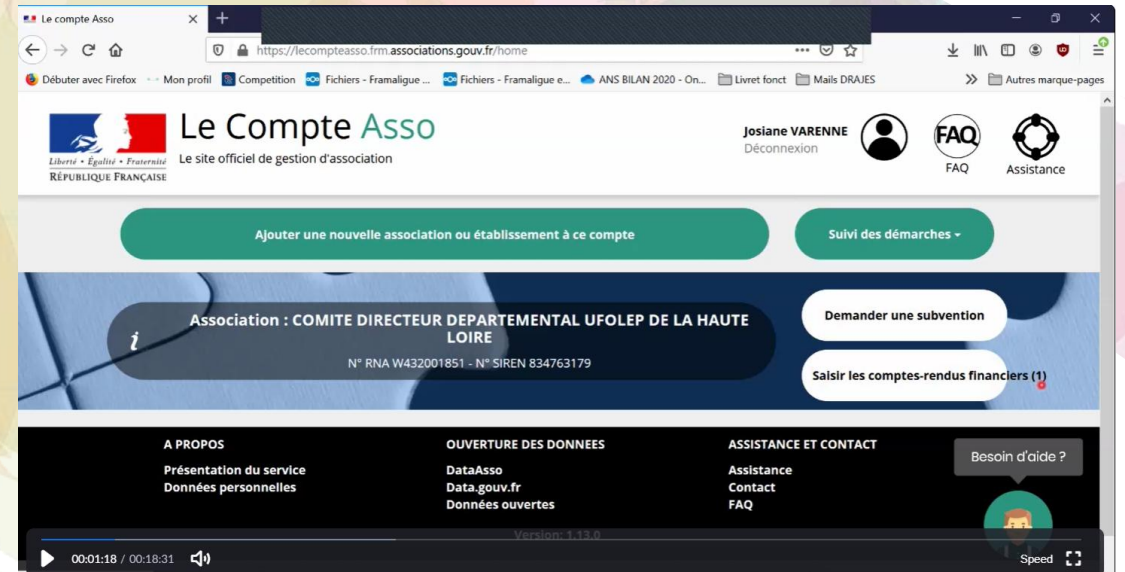
Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention au titre des crédits déconcentrés (instruits au plan territorial ou dans le cadre des projets sportifs fédéraux) de l'Agence nationale du Sport.

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter par l'association.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate.

Il comporte de nombreux points d'attention ainsi que des conseils pour que l'association puisse mener à bien sa démarche.

## Faire son bilan

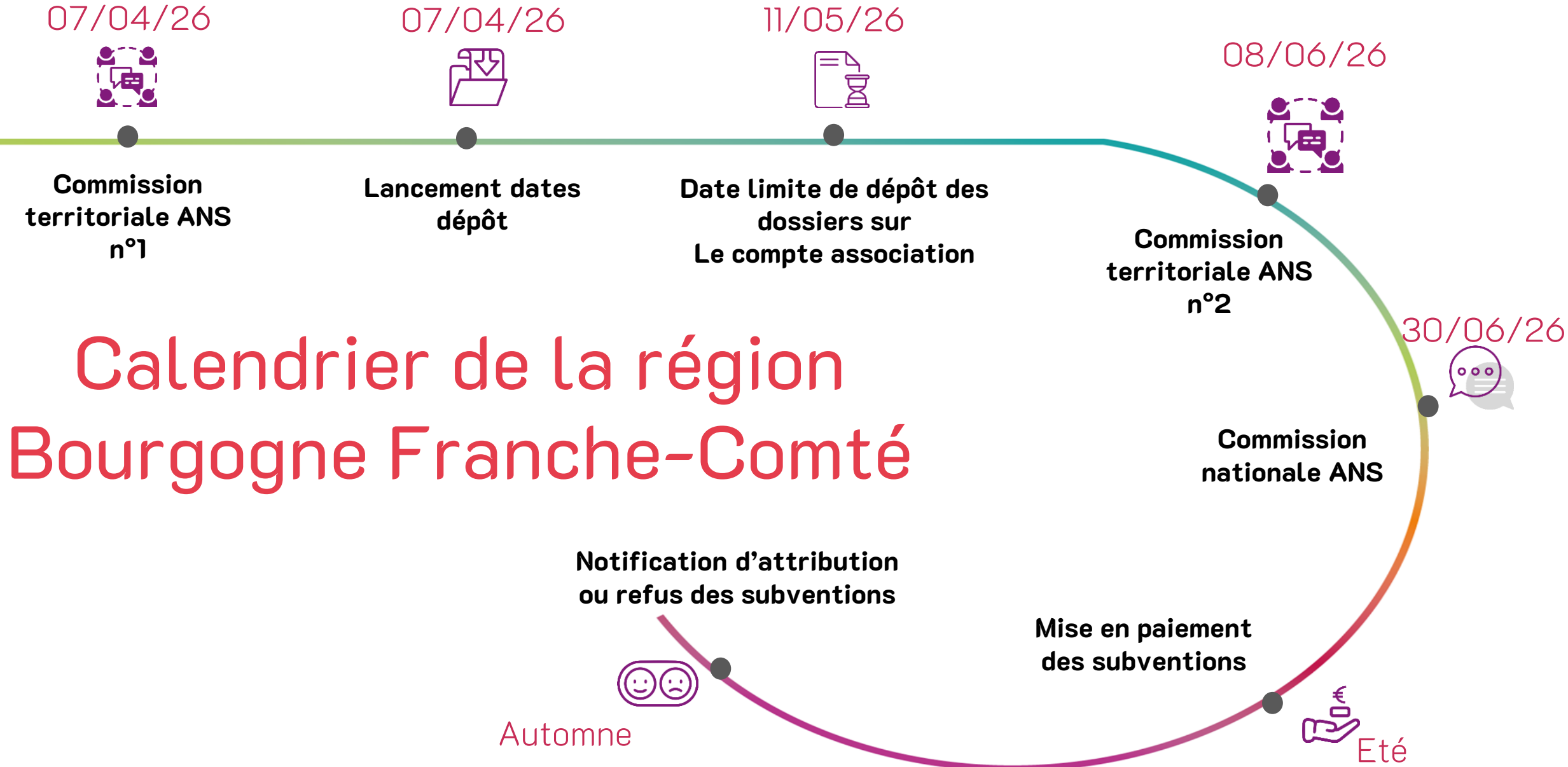


*Si vous avez la moindre question contactez-moi !*



# Calendrier 2026

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT





# Contacts

## UFOLEP BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Nicolas BOIVIN** : Référent territorial ANS

07 76 18 60 90 – [contact@ufolepbfc.org](mailto:contact@ufolepbfc.org)